



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
SERVICES DE CONSULTANTS
MADAGASCAR**

PROJET D'AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET DE FACILITATION DU COMMERCE (PACFC)

Secteur des Transports

Référence de l'accord de financement : N° du Prêt FAD : 2100150040496

N° du prêt FAT : 5900150002301

N° du Don FAD : 2100155038567

N° d'identification du Projet : P-Z1-D00-045

1. Le présent avis à manifestation d'intérêts fait suite à l'avis général de passation de marchés, publié le 03 juin 2019 sur le site de l'UNDB et sur le web du groupe de la Banque Africaine de Développement.

2. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce (PACFC) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt, pour financer le contrat de services de consultants pour l'**appui à l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés**.

3. Les services prévus au titre de cette prestation consistent à:

- L'accompagnement et l'orientation des élèves diplômés vers le milieu de l'emploi,
- L'appui aux participants aux diverses méthodes de recherche d'emploi à travers les appels à concurrence,
- Le renforcement des capacités des élèves diplômés au monde du travail,
- L'insertion dans le milieu du travail à travers des stages et formations

Le délai des prestations est estimé à quinze (15) mois étalés sur trente-six (36) mois.

4. L'Agence Routière, par le biais du Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce, invite les consultants (firmes) à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés (firmes) doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences, démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes: (i) une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet avec une présentation de la firme ; et (ii) les références des missions similaires réalisées qui doivent faire ressortir pour chaque mission : (a) l'intitulé de la mission, (b) le nom, l'adresse et les contacts du client, (c) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (d) le montant du contrat, (e) la liste des experts clés ayant réalisé la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au «Cadre de passation des marchés pour les projets financés par la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015», qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 h 00 à 16 h 00 (heure locale), les jours ouvrables.

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **10 juin 2020 à 16h00** (heure locale) et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêts à l'appui à l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés ».

8. La langue de travail sera le français.

PACFC c/o AGENCE ROUTIERE

A l'attention de Monsieur LE COORDONNATEUR DU PROJET PACFC

Rue RANAIVO Paul (Près du Stade Municipal) - ALAROBIA

ANTANANARIVO -101 - MADAGASCAR

E-mail: projetpacfc@yahoo.com